



2021

# GUIDE DES SENIORS

[www.jouelestours.fr](http://www.jouelestours.fr)  [facebook.com/jouelestours](https://facebook.com/jouelestours)  [instagram.com/jouelestours](https://instagram.com/jouelestours)

# ÉDITO

Chère Jocondienne, cher jocondien,

Nous sommes très heureux de vous présenter ce guide à destination des seniors Jocondiens.

La Ville de Joué-lès-Tours est profondément attachée à l'idée qu'il nous faut une véritable solidarité entre les générations. C'est dans cet esprit qu'a été réalisé ce guide. Vous y trouverez toutes les informations pratiques et utiles pour bien vieillir à Joué-lès-Tours.

Cette publication participe à l'idée que nous nous faisons du « bien vieillir » et que nous cultivons. Une société qui ne prend pas soin de ses aînés est une société qui est sans avenir car c'est en apprenant de nos anciens que nous pouvons construire un futur meilleur pour nos enfants.

Nous sommes très fiers des actions qui jusqu'ici ont pu être menées en direction des seniors. Bien entendu, nous gardons une attention toute particulière pour que personne ne soit laissé sur le bord du chemin.

Les élus, comme les services de la Ville, sont évidemment à votre entière disposition si vous en ressentez le besoin.

Nous ne doutons pas que très bientôt, nous pourrons nous retrouver à l'occasion de nos rendez-vous habituels, faits de convivialité et de partage. D'ici là prenez bien soin de vous.



**Frédéric AUGIS**  
Maire de Joué-lès-Tours  
Vice-président de Tours  
Métropole Val de Loire  
Président du C.C.A.S.



**Sylviane AUGIS**  
Adjointe au Maire déléguée  
à la Politique des Aînés, du  
bien vieillir, à la Relation à  
l'usager et aux Élections

# SOMMAIRE

**1 UN SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER**

**2 ÊTRE ACTEUR DE SA VILLE ET GARDER DES LIENS**

**3 BOUGER, SE DIVERTIR**

**4 PROFITER DES SERVICES POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI**

**5 CHOISIR SON LIEU DE VIE**

**6 ÊTRE BIEN INFORMÉ/ÊTRE BIEN PROTÉGÉ**

**7 AUTRES INFOS PRATIQUES**

**NUMÉROS UTILES**



## **LE PÔLE SENIORS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le pôle senior du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) accueille toute personne souhaitant des renseignements sur le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement et les animations dédiées aux personnes âgées.

Pour répondre aux besoins des seniors, le C.C.A.S. gère différents équipements et services :

- Un service d'accueil du public situé 10 bis rue Gamard est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi (02 47 39 70 54).
- L'animation Seniors (thés dansants, Salon du Bien vieillir, conférences, ateliers de prévention, repas des Aînés...)
- Lutte contre l'isolement des seniors : Dispositif Monalisa, plan canicule
- Deux Résidences Autonomie disposant d'une capacité d'accueil de 123 logements
- Le Hameau Marie Curie, habitat intermédiaire composé de 10 logements mitoyens, de plain-pied adaptés aux seniors.
- Le portage des repas à domicile.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – PÔLE SENIORS  
10 BIS RUE GAMARD**

**Accueil : 02 47 39 70 54 – Animation seniors – 02 47 39 76 07**





## 2

# ÊTRE ACTEUR DE SA VILLE ET GARDER DES LIENS

Il est indispensable, pour bien vieillir, de rester en contact avec les autres, de poursuivre une vie sociale en s'impliquant dans la ville.

**Du temps libre ?** C'est le moment de vous engager davantage dans la vie de la cité, d'adhérer à une des nombreuses associations très actives à Joué-lès-Tours.

**Vous êtes disponible pour aider les autres ?** Rejoignez le monde associatif ou les dispositifs existants pour faire du bénévolat.

**Vos contacts et ressources :**

### Guide des Associations

[www.jouelestours.fr](http://www.jouelestours.fr)

### Espace Clos Neuf

Espace Clos Neuf, 2 rue du Clos neuf  
02 47 73 30 00  
[espaceclosneuf@jouelestours.fr](mailto:espaceclosneuf@jouelestours.fr)

### France Bénévolat Touraine

9 avenue Saint Lazare, 37 000 Tours  
02 47 66 36 81 / 06 88 65 15 19  
[francebenevolat.touraine@orange.fr](mailto:francebenevolat.touraine@orange.fr)

## MONALISA/ MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

La ville de Joué-lès-Tours a adhéré au dispositif national MoNaLiSa, afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

En partenariat avec l'association AGIR abcd, le réseau Solidarité Seniors permet à des personnes âgées isolées d'être visitées régulièrement par des bénévoles.

Si vous souhaitez bénéficier de ces visites ou intégrer le réseau comme bénévole, n'hésitez pas à prendre contact auprès du Pôle Seniors. Tel : 02 47 39 70 44.

D'autres partenaires participent à cette mobilisation. Retrouvez les dans le guide pratique « Ensemble, Brisons la solitude ! »



## LE CONSEIL DES AÎNÉS

Le Conseil des Aînés est une instance de réflexion collective qui, par ses avis et ses études, donne des éclairages au Conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive. Ce dernier a un pouvoir consultatif dans une démarche participative importante pour la vie démocratique de notre commune. Le conseil des aînés n'est pas un conseil de quartier, ni le représentant des activités des seniors. Il représente l'ensemble des citoyens et traite des sujets d'intérêt général.

Contact : Hôtel de Ville, Parvis Raymond Lory, CS 50108,  
37301 Joué-lès-Tours Cedex I - 06 37 44 06 52  
[www.jouelestours.fr](http://www.jouelestours.fr)

## 3 BOUGER, SE DIVERTIR

Sortir, rencontrer, échanger... Pour vivre pleinement le temps de la retraite et profiter de sa liberté il fait bon sortir, découvrir de nouvelles activités. En matière de loisirs, de sport ou de culture, les possibilités à Joué-lès-Tours sont multiples.

### DES ACTIVITÉS TOUS ÂGES CONFONDUS PRÈS DE CHEZ VOUS...

- **Alouette, Sport, Loisirs, Animation**  
Espace Alouette  
Place de la Croix Porchette  
02 47 37 56 53  
[www.alouette-sla.fr](http://www.alouette-sla.fr)
- **Centre social de la Rabière**  
Rue de la Rotière  
02 47 78 40 40  
[accueil@centresocialrabiere.fr](mailto:accueil@centresocialrabiere.fr)
- **Centre social du Morier**  
Avenue Mozart - 02 47 67 03 06  
[secretariat@csmorier.fr](mailto:secretariat@csmorier.fr)
- **Centre social Vallée Violette**  
28 rue de Chambord - 02 47 53 87 62  
[contact@cvalleeviolette.fr](mailto:contact@cvalleeviolette.fr)  
[www.centresocialvalleeviolette.fr](http://www.centresocialvalleeviolette.fr)
- **Espace Saint Leger**  
110 rue de Saint Léger - 02 47 80 06 73  
[espace.sleger@orange.fr](mailto:espace.sleger@orange.fr)

### LES ASSOCIATIONS

Pour vous informer et vous orienter vers les associations jocondiennes

- **Maisons des Associations**  
Espace Clos Neuf  
2 rue du Clos neuf - 02 47 73 30 00  
[espaceclosneuf@jouelestours.fr](mailto:espaceclosneuf@jouelestours.fr)



### DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUEMENT ADAPTÉES AUX RETRAITÉS

Vous préférez pratiquer une activité spécifiquement adaptée aux seniors ?  
Des associations et le Pôle Seniors du C.C.A.S. sont à votre disposition.

#### Les associations seniors

Deux associations seniors proposent également des animations et des voyages :

- **Association À TIRE D'AILE**  
02 47 73 58 04  
31 rue de l'aigue marine  
37300 Joué-lès-Tours
- **Association UNRPA**  
02 47 67 79 44  
5, rue des rossignols  
37300 Joué-lès-Tours
- **Le Pôle Seniors - C.C.A.S.**  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 76 07  
[www.jouelestours.fr](http://www.jouelestours.fr)

## BON À SAVOIR

### Le dispositif Seniors en vacances – Agence Nationale des Centres de Vacances (ANCV)

Le dispositif Seniors en vacances a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social. Comment ? En leur faisant profiter de séjours de qualité, promesse d'évasion, de détente dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

Ainsi, ce programme offre l'opportunité aux seniors de bénéficier de vacances, pensées pour eux, à tarif préférentiel.

### Deux possibilités de partir avec Seniors en Vacances :

- Partir en groupe constitué avec un porteur de projet
- Partir individuellement

### Renseignements :

- ANCV – [www.ancv.com](http://www.ancv.com)  
09 69 32 06 16

## LIRE, ÉCOUTER, VOIR



- Médiathèque  
1 rue du 8 mai  
02 47 73 32 00  
[www.mediatheque.jouelestours.fr](http://www.mediatheque.jouelestours.fr)
- Galerie du Parc  
Parc de la Rabière  
02 47 73 32 00  
[galerieduparc@jouelestours.fr](mailto:galerieduparc@jouelestours.fr)



- Espace Malraux  
Parc des Bretonnières  
02 47 73 73 32  
[www.espacemalraux.jouelestours.fr](http://www.espacemalraux.jouelestours.fr)

### CINÉMA DES AÎNÉS

Des projections sont régulièrement proposées à l'Espace Malraux à l'initiative des membres de la commission Sport, Culture, Loisirs du Conseil des Aînés, en partenariat avec l'association Ciné Off. Les titres de film sont décidés quelques semaines à l'avance. Des navettes en bus sont proposées depuis le centre-ville de Joué-lès-Tours.

Contact : 02 47 39 71 81

## EN PLEINE FORME

Pour rester en forme, rien de tel qu'un peu d'exercice... Pourquoi ne pas renouer avec votre sport favori ou encore découvrir une nouvelle passion.

Quelques équipements municipaux de Joué-lès-Tours destinés à la pratique du sport ou au spectacle sportif :



- Centre Aquatique Bulle d'O  
3 rue Jean Bouin - 02 47 40 24 80  
[www.bulle-d-o.fr](http://www.bulle-d-o.fr)



## LES SITES NATURELS POUR PRATIQUER LE FOOTING, LA MARCHÉ, LE FITNESS...

- Le Lac des Bretonnières
  - Le parc de la Rabière
  - La plaine de la Gloriette
- Toutes les informations sur [www.jouelestours.fr](http://www.jouelestours.fr)

## LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

De nombreuses associations sportives existent à Joué-lès-Tours et la grande majorité sont ouvertes aux seniors. – Consultez le guide des associations pour découvrir la liste complète de ces associations.

## LE PÔLE SENIORS DU C.C.A.S.

Dans le cadre de la prévention des chutes, le C.C.A.S. propose aux seniors des séances de gymnastique douce. Les cours se déroulent tous les mardis (hors périodes de vacances scolaires) au Foyer Adolescents, 1 rue des Frères Lumière.

Renseignements et inscriptions au 02 47 39 76 07

## LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

Découverte et initiation à des activités physiques adaptées : gymnastique douce le vendredi matin de 10h à 11h salle James Pradier, randonnée pédestre le mercredi matin à 9h (départ de la résidence Autonomie Jean Goujon – 20 rue Pierre de Coubertin)

Contact – Service Municipal des Sports : 02 47 39 71 46

## DES RENDEZ-VOUS ANNUELS

Traditionnellement, des repas des aînés sont organisés à l'Espace Malraux au début de chaque année. Ils sont ouverts aux jocondiens âgés d'au moins 65 ans.

Pôle Seniors du C.C.A.S. – 02 47 39 76 07



Une fois par an, vous pouvez rencontrer toutes les associations de la ville, début septembre lors du Forum des Associations.



# TRANSPORTS EN COMMUN, TRANSPORTS ADAPTÉS ET AIDES AUX DÉPLACEMENTS

Des solutions existent pour faciliter vos déplacements dans les transports urbains.

## LE BUS ET LE TRAMWAY

Joué-lès-Tours est desservie par le tram et les bus. Des tarifs pour les 65 ans sont mis en place. Retrouvez les horaires et plans du réseau bus/tram sur le site de Fil Bleu.

- **Espace Fil Bleu**  
9 rue Michelet à Tours  
02 47 66 70 70  
[www.filbleu.fr](http://www.filbleu.fr)  
rubrique Réseau Fil Bleu

## LE TRAIN

Voyagez toute l'année à petit prix grâce à la carte Senior+ et profitez de votre temps libre.

- **Gare de Joué-lès-Tours - Rue Béguine**  
Renseignements : 02 47 53 75 17

## LE SERVICE FIL BLANC

Fil Blanc est un service de transport dédié aux personnes à mobilité réduite\*. Il répond aux demandes spécifiques de chacun des utilisateurs du service en leur faisant bénéficier d'un transport personnalisé de porte à porte sans accompagnement aux étages, ni portage. Le service est disponible toute l'année :

- Tous les jours de la semaine, les week-ends et jours fériés (sauf le 25 décembre et le 1er mai).
- De 7h00 le matin à 1h00 du matin

\* voir liste des ayants droit sur le site [www.filblanc.fr](http://www.filblanc.fr)

**Contacts : 02 47 77 48 48 ou par email : [service.clients@filblanc.fr](mailto:service.clients@filblanc.fr)**

## VÉLOCITI

Service de location de vélos spécialement conçus pour la ville. Si vous êtes abonné Fil Bleu, le tarif est de 3€ / mois avec un minimum de 3 mois de location. Si vous n'êtes pas abonné Fil Bleu, le tarif est de 5€ / mois avec un minimum de 3 mois de location. Vous devez effectuer le règlement directement au guichet de l'agence commerciale.

Accueil : 31 boulevard Heurteloup à Tours - Tél : 02 47 33 17 99 - [velociti@mobilites-touraine.fr](mailto:velociti@mobilites-touraine.fr)

## LE COVOITURAGE

Tours Métropole Val de Loire met en place un service gratuit permettant de trouver des partenaires et de se réunir pour se déplacer à moindre frais.

[www.covoiturons-en-touraine.com](http://www.covoiturons-en-touraine.com)

## LES TAXIS

Un seul numéro : Centrale des taxis - 02 47 20 30 40

## BON À SAVOIR :

L'AGIRC et l'ARRCO (caisses de retraite complémentaire) mettent en place des services qui permettent de faciliter vos sorties quand vous le souhaitez par le dispositif SORTIR PLUS. Il s'adresse aux personnes de 75 ans et plus pour aller chez le coiffeur, faire les courses, voir des spectacles... à votre demande, pour vous accompagner à pied ou en voiture. Le règlement se fait par l'intermédiaire d'un chéquier d'une valeur de 150 euros que vous aurez financé à hauteur de 15 euros.

**Renseignements au 09 71 09 09 71**

**[www.sortir-plus.fr](http://www.sortir-plus.fr)**

CESU CNRACL – En fonction de vos revenus, ce chéquier vous permettra de rémunérer l'aide à la mobilité. Renseignez-vous auprès de votre caisse CNRACL.

# SORTIR PLUS

## LES SENIORS ET LA ROUTE

Dans le cadre de ses missions de prévention et de sensibilisation, le C.C.A.S. propose une journée annuelle de stage intitulée «Les Seniors et la Route». L'objectif de cette séance, encadrée par des professionnels de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) est d'apporter un soutien technique et pédagogique permettant de conduire le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

**Renseignements complémentaires et inscriptions au 02 47 39 76 07**



Certains d'entre vous ont suffisamment d'autonomie pour rester à leur domicile ou tout simplement ne souhaitent pas le quitter. De nombreux services et prestations vous permettent ainsi de rester chez vous dans les meilleures conditions.

### LES SERVICES À LA PERSONNE

Le **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** est une prestation contribuant au maintien à domicile des personnes confrontées à diverses situations :

- L'incapacité temporaire
- La perte d'une aptitude à « faire » (vieillesse)
- L'isolement, le confinement.

L'aide à domicile (ou auxiliaire de vie) est un(e) professionnel(le) qui va venir régulièrement chez vous pour vous apporter assistance dans les actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, habillage, confection de repas, tâches ménagères, démarches administratives...). Les tâches qui seront accomplies auront été définies en fonction de vos besoins.

Des aides financières peuvent, suivant certaines conditions, être attribuées par différents organismes (caisses de retraite principales et complémentaires, Conseil départemental, mutuelle, etc.)

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) peuvent être gérés par une association à but non lucratif ou encore par une entreprise. Pour intervenir auprès de personnes âgées, les organismes doivent être autorisés ou déclarés. De nombreuses associations existent et interviennent sur la ville. La liste est consultable sur [www.touraine-reperage.fr](http://www.touraine-reperage.fr).

**Les personnes qui le souhaitent peuvent également faire appel à des emplois directs.**

- Les emplois directs : le choix de l'intervenant est complètement libre. L'employeur a la responsabilité, les devoirs, les obligations relevant du code du travail. Il procède au recrutement, établit un contrat de travail, procède aux formalités administratives et aux paiements des salaires et cotisations sociales

**Contact : Fédération des particuliers Employeurs FEPEM - Tel 08 25 07 64 64**

- Le chèque emploi service universel (CESU). Son utilisation permet d'alléger considérablement les démarches ; en l'utilisant les personnes sont libérées de nombreuses formalités administratives, notamment en terme de déclaration

**Pour tout renseignement : [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr) ou 0820 00 23 78**

• **Pôle Seniors**  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 70 54

• **Maison Départementale de la Solidarité**  
Pôle Autonomie  
18, rue de la Rotière - 02 47 73 37 37

• **Touraine Reper'age**  
[www.touraine-reperage.fr](http://www.touraine-reperage.fr)  
02 47 30 48 48

## ÊTRE SOIGNÉ À DOMICILE PAR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Ces services permettent de maintenir la personne âgée ou handicapée dans son milieu de vie dans les meilleures conditions possibles, de prévenir et de retarder les hospitalisations, d'écourter les séjours en établissements de soins, favoriser et organiser de manière harmonieuse le retour à domicile.

Ils nécessitent une prescription d'un médecin et sont pris en charge par l'Assurance Maladie.

- Les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) : passage à domicile d'aide soignante pour assurer les toilettes, la prise des médicaments.
- Les infirmiers libéraux.
- Les centres de santé infirmiers
- L'HAD (hospitalisation à domicile) est une forme d'hospitalisation qui permet, au domicile, d'assurer certains soins techniques, intensifs ou complexes que le secteur libéral, même coordonné, n'est pas en mesure de prendre en charge. Elle garantit la continuité des soins (7 jours sur 7, 24 heures sur 24) dans un environnement familial. Elle est prise en charge par l'Assurance maladie.
- Des soins palliatifs à domicile par une équipe interdisciplinaire. Elle vise à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir l'entourage.

- Pôle Seniors  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 70 54

- Maison Départementale de la Solidarité  
Pôle Autonomie  
18, rue de la Rotière - 02 47 73 37 37

- Touraine Reper'age  
[www.touraine-reperage.fr](http://www.touraine-reperage.fr)  
02 47 30 48 48

## PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

**Le portage de repas :** Le C.C.A.S. de la ville de Joué-lès-Tours met à votre disposition un service de portage de repas afin de faciliter le maintien à domicile ou tout simplement pour éviter de faire la cuisine. L'inscription s'effectue au C.C.A.S. Vous êtes livrés chez vous après avoir préalablement choisi un des menus proposés. Le prix est fonction du revenu fiscal de référence.

- Pôle Seniors  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 70 54

- [www.jouelestours.fr](http://www.jouelestours.fr)  
Rubrique Seniors/Maintien à domicile

**La téléassistance :** service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un opérateur. Vous pouvez bénéficier d'une écoute 24h/24 et d'un secours en cas de détresse. Des options supplémentaires peuvent être offertes (géolocalisation, détecteur de chutes...). Le seul impératif est de posséder une ligne téléphonique fixe. Des aides financières peuvent, suivant certaines conditions, être attribuées par différents organismes (caisses de retraite principales et complémentaires, Conseil départemental, Mutuelles etc.)

- Maison Départementale de la Solidarité  
Pôle Autonomie  
18, rue de la Rotière - 02 47 73 37 37

- Touraine Reper'age  
[www.touraine-reperage.fr](http://www.touraine-reperage.fr)  
02 47 30 48 48

# RENCONTRER DES PERSONNES EN RESTANT CHEZ SOI

## HÉBERGER UN ÉTUDIANT

Certaines personnes âgées qui disposent d'une chambre libre à leur domicile sont parfois à la recherche d'une présence, de petits services, d'une compagnie bienveillante. Des étudiants sont quant à eux à la recherche d'un logement chez une personne âgée qui pourra leur apporter écoute et témoignage de vie.

Des associations ont pour vocation de réunir ces deux générations, par exemple :

### Ensemble 2 générations

24 rue Claude Thion, 37 000 Tours

06 51 26 58 54

[www.ensemble2generations.fr](http://www.ensemble2generations.fr)

[tours@ensemble2generations.fr](mailto:tours@ensemble2generations.fr)

## L'ACCUEIL DE JOUR

C'est une solution intermédiaire qui permet de continuer à vivre à domicile et d'être accueilli à l'extérieur un jour dans la semaine (préparation du repas et activités). Il vise à accueillir des personnes âgées qui commencent à avoir des maladies invalidantes. C'est vivre des activités au rythme de chacun et soulager momentanément l'entourage. Ce service est développé depuis plusieurs années sur le département d'Indre-et-Loire par l'association Agévie. Deux jours sont planifiés pour répondre au mieux aux besoins de la population jocondienne. Ils ont lieu au Hameau Marie Curie, 18 rue James Pradier.



### • AGEVIE

241 rue Eduard Vaillant à TOURS

Tel : 02 47 39 04 16

Mail : [www.agevie.fr](http://www.agevie.fr)

## L'ADAPTATION DE VOTRE HABITAT

Le logement peut devenir un facteur de risques lorsque l'on vieillit. Il convient donc d'adapter son logement. Il existe des dispositifs permettant d'apporter des conseils pour la réalisation de travaux d'adaptation ou l'acquisition de matériel adapté.

Pour le rendre plus sécurisant lorsqu'on vieillit :

- la pose de volets roulants automatisés,
- l'adaptation de l'éclairage pour éviter les risques de chutes,
- l'installation d'équipements spécifiques : siège de douche mural par exemple...
- la réalisation de travaux d'adaptation : installation d'une douche à l'italienne, de WC surélevés, de nez de marches antidérapants, de revêtements de sol antidérapants, d'un chemin lumineux, rampes d'escalier...

Informations sur les artisans et entrepreneurs spécialisés sur la mise en accessibilité : La Chambre des Métiers de L'Artisanat d'Indre-et-Loire. Tel : 02 47 25 24 00 – [www.cma-tours.fr](http://www.cma-tours.fr)

Des subventions peuvent vous aider. Le montant varie en fonction du logement, des ressources du foyer, de la nature et du montant des travaux.



## VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT OU LOCATAIRE DU PARC PRIVÉ :

Vous pouvez contacter :

- L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), 61 av de Grammont à Tours - 02 47 70 80 64
- Le Conseil départemental dans le cadre de l'aide à la pierre.
- Les caisses de retraite principales et complémentaires : Certaines caisses de retraite et/ou de retraite complémentaires participent à des aides financières tant au domicile qu'en établissements.

**Caisse de retraite principales :**

CARSAT : [www.carsat-centre.fr](http://www.carsat-centre.fr) (<http://www.carsat-centre.fr>)

MSA : [www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr) (<http://www.msa-berry-touraine.fr>)

RSI : [www.rsi.fr/centre](http://www.rsi.fr/centre) (<http://www.rsi.fr/centre>)

## VOUS ÊTES LOCATAIRES D'UN OFFICE HLM

Contactez votre bailleur qui recherchera les financements,

SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat)

303 rue Giraudeau

37000 TOURS

02 47 36 25 50

## MÊME PENDANT L'ÉTÉ, LE C.C.A.S. EST À VOS CÔTÉS : LE PLAN CANICULE

Depuis 2004, afin de mieux anticiper et gérer les événements climatiques extrêmes et dans un souci de protection des personnes les plus fragiles, le gouvernement met en œuvre un dispositif national destiné à lutter contre les conséquences sanitaires de ces fortes chaleurs, dénommé « Plan National Canicule » (PNC).

Les communes mettent en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Ces personnes en cas de forte chaleur seront appelées par téléphone afin de vérifier si toutes les précautions à prendre sont appliquées et intervenir si besoin.

Les inscriptions peuvent être demandées par la personne elle-même ou par un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile) à l'accueil du Pôle Seniors. Dans ce dernier cas, le tiers doit être identifié et demander l'inscription par écrit, avec l'accord de l'intéressé. Les inscriptions sont facultatives et les personnes peuvent à tout moment demander leur radiation par écrit.

**Pôle Seniors**  
02 47 39 70 54



## 5 CHOISIR SON LIEU DE VIE

### CHANGER DE LOGEMENT EN DÉPOSANT UN DOSSIER UNIQUE AUPRÈS DU SERVICE LOGEMENT OU AUPRÈS D'UN BAILLEUR SOCIAL

#### DEMANDE DE LOGEMENT EN MAIRIE - SERVICE LOGEMENT HÔTEL DE VILLE

Tout usager peut retirer un dossier à l'accueil unique de la mairie, chez un bailleur ou sur internet, et le faire enregistrer sur rendez-vous au 02 47 39 70 98 auprès du service Logement Habitat. Ce service instruit les demandes de logement et assure le lien avec les bailleurs afin de vous accompagner au mieux dans votre recherche.

Vous pouvez également le saisir en ligne sur <http://www.demandelogement37.fr/>

#### Liste des bailleurs :

- **Val Touraine Habitat**  
2, rue Pierre Laplace  
37300 Joué-lès-Tours  
02 47 68 43 30  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et 13h30 à 17h00
- **CDC Habitat**  
12, rue du Docteur Herpin  
37008 Tours cedex 1  
02 47 60 87 75  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
- **Ligéris**  
55 rue de Verdun  
37300 Joué-lès-Tours  
02 47 80 04 90  
les lundis & vendredi de 14h00 à 17h00  
et le jeudi de 9h00 à 12h00
- **SCALIS**  
25 Bld de chinon  
37300 Joué-lès-Tours  
02 47 67 00 79
- **Touraine Logement**  
14, rue du Président Merville  
BP 50815 – 37008 Tours cedex 15  
02 47 70 18 00  
Les lundi & mercredi de 8h00 à 18h00

# LES ÉTABLISSEMENTS GÉRÉS PAR LE C.C.A.S. : LES RÉSIDENCES AUTONOMIE ET LE HAMEAU MARIE CURIE

## LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les Résidences Autonomie Jean Goujon et Michel Colombe sont des établissements médico-sociaux. Ces deux établissements offrent la possibilité à toute personne âgée de plus de 60 ans, autonome, seule ou en couple, d'intégrer un logement. Les deux résidences offrent une capacité totale de 123 logements composées de F1, F1 bis et quelques F2 pour les couples. Les résidents bénéficient également de la présence d'une gardienne 24 h / 24, de temps d'animation, de l'accompagnement dans les actes administratifs et d'une aide ponctuelle par une Auxiliaire de Vie Sociale. Les résidents ont la possibilité de déjeuner au restaurant de la résidence du lundi au vendredi. Afin d'assurer leur sécurité, chaque résident possède un médaillon d'appel d'urgence, relié directement à la gardienne d'astreinte. L'ensemble des services proposés a pour objectif de maintenir les acquis et les capacités des résidents ainsi que de favoriser et développer le lien social.

Le fonctionnement des résidences repose sur une charte de qualité. De plus, un Conseil de Vie Sociale composé de représentants des résidents, de représentants des familles et du personnel donnent leur avis et font des propositions sur les questions de fonctionnement de l'établissement.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil des résidences situé au 20 rue Pierre de Coubertin à Joué-lès-Tours (Tel 02 47 78 45 20). Après contrôle des différents éléments administratifs du dossier et dès qu'un logement se libère, un entretien est programmé avec la responsable de la structure. Une commission d'attribution des logements se réunit pour accepter ou non la demande.

Résidences Autonomie  
Jean Goujon  
et Michel Colombe  
20 rue Pierre de Coubertin  
02 47 78 45 20





## BON A SAVOIR - LE RESTAURANT DES RÉSIDENCES

Le restaurant est également ouvert aux jocondiens âgés de plus de 60 ans. L'inscription doit être effective 72 h avant la date prévue du repas. N'hésitez pas à contacter le 02 47 72 45 20 pour obtenir les menus du mois et réserver une table.



## LE HAMEAU MARIE CURIE

Il s'agit d'une résidence de 10 logements de plain-pied (6 types 2 et 4 types 3) réservés aux seniors. Quelques garages et parkings couverts sont ouverts à la location. Les logements bénéficient d'un label Qualité Haute Performance Énergétique, avec chauffage électrique et chauffe-eau solaire. Ils sont également équipés de volets roulants et d'une douche à l'italienne.

Le Hameau Marie Curie est desservi par le tramway et le bus. Il se situe à proximité des résidences autonomie gérées par le C.C.A.S. de la Ville. Cette proximité permet aux locataires de profiter du restaurant des résidences autonomie mais également de l'ensemble des animations. Une pergola au centre du Hameau favorise les rencontres et la convivialité.

Les dossiers sont à retirer au secrétariat des Résidences Autonomie, 20 rue Pierre de Coubertin. Dès qu'un logement se libère, une commission d'attribution des logements se réunit.





## AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT :

**Les familles d'accueil :** une personne ne disposant plus de l'autonomie suffisante pour vivre seule peut faire appel à une famille d'accueil gérée par le Conseil Départemental. Les accueils peuvent être permanents, temporaires, à temps plein ou à temps partiel. La personne est accueillie dans une famille qui lui mettra à disposition une chambre et elle l'accompagnera dans son quotidien.

**Renseignements :**

- **Maison Départementale de la Solidarité**  
Pôle Autonomie - 18, rue de la Rotière  
02 47 73 37 37
- **Touraine Reper'age**  
[www.touraine-reperage.fr](http://www.touraine-reperage.fr)  
02 47 30 48 48

**La résidence services :** située sur l'ancien site de DEBROU, cette résidence ouvrira ses portes en 2021 et sera gérée par DOMITYS. Plus d'informations sur [www.domitys.fr](http://www.domitys.fr)

### L'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

Cet établissement est dédié à l'accueil des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. C'est une structure médicalisée qui accueille en chambre individuelle ou collective et qui offre, en plus de l'aide à la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, repas ...) et des soins médicaux personnalisés, des services tels que la restauration, la blanchisserie, les animations...

La ville de Joué-les-Tours dispose de deux EHPAD :

**La résidence DEBROU :** située au cœur de l'agglomération tourangelle, c'est un établissement public médicalisé de 237 logements entièrement habilité à l'Aide Sociale. Cette structure dispose de deux unités protégées pour les personnes atteintes de syndrome démentiel de type Alzheimer ou de troubles comportementaux. Elle propose également un hébergement temporaire.

**Résidence DEBROU**  
12 rue de Chambray  
37300 Joué-les-Tours  
02 47 68 41 41  
[www.debrou.fr](http://www.debrou.fr)



**Les Grands Chênes :** C'est un établissement médicalisé privé à but non lucratif de 115 places. Il dispose d'une unité Alzheimer de 19 places. Il propose un hébergement temporaire de 8 places.

**Résidence des Grands Chênes**  
Allée Marie Thérèse Guinot  
37300 Joué-les-Tours  
02 47 48 88 88



## BON A SAVOIR - [WWW.TRAJECTOIRE.SANTE-RA.FR](http://WWW.TRAJECTOIRE.SANTE-RA.FR)

Via Trajectoire est un portail d'orientation.

Il vous aide à trouver une maison de retraite qui correspond à vos critères.

Il vous permet d'effectuer vos demandes en ligne et de suivre l'avancement de votre dossier

## L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a été instituée pour contribuer à la prise en charge financière de la perte de l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. Elle est assujettie aux ressources perçues mais également à un degré de dépendance situé entre 1 et 4 (grille GIR).

Les dossiers de demande sont à retirer au Conseil Départemental, à la maison départementale de la solidarité (MDS) ou au C.C.A.S. ainsi que sur internet. Une fois le dossier complet déposé, le Conseil Départemental a deux mois pour répondre.

### Renseignements :

- **Pôle Seniors**  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 70 54
- **Maison Départementale de la Solidarité**  
Pôle Autonomie  
18, rue de la Rotière  
02 47 73 37 37

## ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)

Elle concerne essentiellement les seniors de 65 ans révolus, ayant de faibles revenus. Versée par la CARSAT, elle vient compléter les revenus personnels afin d'assurer un niveau de vie plus décent. Elle peut également être perçue par les personnes souffrant d'un handicap lourd.

### Renseignements :

- **Pôle Seniors**  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 70 54
- **Carsat Centre**  
6 Avenue Victor Hugo  
37300 Joué les Tours  
0890 313 333

## ALLOCATION SIMPLE D'AIDE SOCIALE POUR PERSONNES ÂGÉES

Versée par l'Etat, elle concerne les personnes de 65 ans révolus ne bénéficiant ni de l'ASPA, ni d'une pension de retraite.

### Renseignements :

- **Pôle Seniors**  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 70 54

## ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE D'INVALIDITÉ (ASI)

Versée par la Sécurité Sociale, elle est destinée aux personnes handicapées bénéficiant de faibles revenus avant 65 ans. Cette aide est conditionnée par le versement préalable d'une pension (invalidité, réversion, d'invalidité de veuf ou de veuve, ou de retraite anticipée pour pénibilité, handicap ou carrière longue).

### Renseignements :

- **Pôle Seniors**  
10 bis rue Gamard  
02 47 39 70 54
- **Maison Départementale des Personnes Handicapées**  
38 rue Edouard Vaillant – CS 14233  
37042 Tours cedex I  
02 47 75 26 66 – [www.mdph37.fr](http://www.mdph37.fr)

## ALLOCATION PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Elle est accordée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour aider à régler le montant du loyer dans un logement autonome ou un établissement. Elle est soumise à condition de ressources.

### Renseignements :

- **Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire**  
1 rue Fleming  
37045 Tours cedex 09  
08 10 25 37 10 ou le 118 918 pour un conseiller en direct

## CARTE INVALIDITÉ

Elle est à demander à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par toute personne présentant un handicap important, mental ou physique dont le taux d'incapacité permanente est au minimum de 80 %.

### Renseignements :

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées**  
38 rue Edouard Vaillant – CS 14233  
37042 Tours cedex I  
02 47 75 26 66 – [www.mdph37.fr](http://www.mdph37.fr)

## CARTE EUROPÉENNE DE STATIONNEMENT

Elle peut être attribuée à toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied. Elle permet à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner sur les places réservées aux personnes handicapées.

### Renseignements :

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées**  
38 rue Edouard Vaillant – CS 14233  
37042 Tours cedex I  
02 47 75 26 66 – [www.mdph37.fr](http://www.mdph37.fr)

## AIDE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Frais d'hébergement  
Prise en charge des frais d'accueil de jour  
Obligations alimentaires  
Frais ménagers

### Renseignements :

- **Maison Départementale de la Solidarité**  
Pôle Autonomie  
18, rue de la Rotière  
02 47 73 37 37

## LES PRESTATIONS SOCIALES DES CAISSES DE RETRAITES

N'hésitez pas à solliciter l'action sociale de votre caisse de retraite pour une aide, une prestation, ou un accompagnement. N'hésitez pas également à contacter votre mutuelle, et/ou vos assurances qui peuvent dans certaines situations vous apporter une aide.



# COMMENT PROTÉGER UN PROCHE VULNÉRABLE ?

Avant de recourir à une mesure de protection juridique, des mesures plus légères peuvent être envisagées :

- La procuration
- L'habilitation judiciaire entre époux

Lorsqu'une personne n'est plus en capacité de gérer sa situation personnelle, il est possible de bénéficier d'une mesure de protection juridique auprès du juge des Tutelles qui décidera de la mesure la plus appropriée pour la protection du majeur. Il en existe plusieurs :

- L'Habilitation familiale
- La sauvegarde de justice
- La curatelle simple
- La curatelle renforcée
- La tutelle
- Le tuteur ou le curateur peut être un membre de l'entourage ou un organisme tutélaire désignés par le juge.

## BON À SAVOIR – LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Ce mandat permet à une personne de désigner à l'avance la ou les personnes qu'elle souhaite voir être chargées de veiller sur sa personne et/ou sur tout ou partie de son patrimoine, pour le jour où elle ne serait plus en état physique ou mental de le faire seule.

### Renseignements :

- **Le Tribunal de Grande Instance**  
Palais de Justice  
2 Place Jean Jaurès  
37000 Tours  
02 47 60 26 60
- **Maison de la Justice et Droit**  
2 rue du Comte de Mons  
37300 Joué-lès-Tours  
02 47 68 92 71

## NUMÉROS UTILES

15 - Numéro du SAMU

18 - Numéro des sapeurs-pompiers

17 - Numéro de police/gendarmerie

112 - Numéro d'appel d'urgence

114 - Numéro d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes

116 / 117 - Permanences des soins ambulanciers

3977 - Numéro national d'écoute dédié aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap victimes de maltraitance

**Pompes Funèbres Générales - Service Funéraire,**  
161 Bld Jean Jaurès - 02 47 53 54 23

**Pompes Funèbres Intercommunales**  
3 place de la Grange - 02 47 68 92 35

**SOS Médecins - 02 47 38 33 33**

**SOS Amitiés - 02 47 54 54 54**

**Solitude écoute - 0 800 47 47 88**



C.C.A.S.